



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 03 Mai 2011

Les prix flambent, les salaires doivent suivre !

Essence, gaz, électricité, produits de première nécessité, logement... les prix n'en finissent pas de s'envoler. A La Poste, ce n'est plus seulement la fin du mois qui est difficile mais bien le mois complet. 75 % des postiers gagnent moins de 1500 euros par mois. Comment s'en sortir dans ces conditions ? Augmenter les salaires devient une nécessité absolue pour que les postiers puissent répondre aux besoins essentiels de la vie courante : logement, transport, alimentation, santé, énergie mais aussi loisirs, culture, sports. Nous n'y arrivons plus et que nous répond La Poste et le gouvernement ? Allez vous faire voir ! Pour la deuxième année consécutive le salaire des fonctionnaires est gelé et les contractuels ne vont toucher que des miettes. Et ce n'est pas la misérable prime d'intéressement (225 euros) qui va nous permettre de vivre dignement.



Tout pour les actionnaires, rien pour les salaires

Car dans le même temps, les profits du CAC 40 explosent et les actionnaires n'en finissent plus de se remplir les poches sur le dos de ceux qui travaillent et font tourner la machine. En 2010, les profits du CAC 40 se chiffraient à 82 milliards d'euros dont 75% ont été reversés aux actionnaires. Et cette année, les dividendes ont encore progressé de 13%. A La Poste, ce sont plus de 3,5 milliards de bénéfices qui ont été réalisés en 5 ans. Les salariés de ce pays sont bel et bien victimes d'un véritable racket de la part de la bande du Fouquet's qui est décidément insatiable. Dernier cadeau en date de Sarkozy à ses amis : 1,5 milliards d'euros pour les plus riches avec l'abaissement du montant de l'ISF (Impôt sur la Fortune).

Salaires, emploi, conditions de travail : la colère gronde !

Cette lutte pour les salaires fait partie depuis toujours du combat de la CGT et ensemble nous pouvons gagner. Partout les luttes se multiplient pour exiger des augmentations de salaires. C'est le cas chez Carrefour, Toyota, General Motors, Ferrero, Thales, Equant (filiale de France Telecom), Eiffage, la liste est longue. Car face à cette situation, le sentiment d'injustice est immense et la colère gronde. Plus que jamais la question du partage des richesses créées par le travail est une exigence. Face à une individualisation des salaires (primes d'intéressement, primes d'équipe) et à une mise en concurrence des salariés entre eux au sein de leurs entreprises, c'est bien d'une mobilisation collective d'ampleur dont nous avons besoin afin de gagner sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail.

Quelques chiffres...

980 000 euros : c'est la somme reçue par Patrick Werner, ex-directeur de la Banque Postale pour bons et loyaux services, soit l'équivalent de soixante années de salaire d'un facteur. Les postiers apprécieront...

De 1300 à 2000 euros, c'est le montant des jetons de présence qui vont être distribués aux administrateurs nommés par la direction de La Poste pour chaque réunion du Conseil d'Administration. 1 mois de salaire d'un postier pour une réunion, y'a des coups de pieds au cul qui se perdent...

+ 24 % : montant de la hausse des salaires des patrons du CAC 40. Ce qui n'est pas possible en période de crise pour certains, l'est manifestement pour d'autres. Faisons comme eux, réclamez une hausse de 24% de nos salaires !

82 milliards d'euros : profits réalisés par les entreprises du CAC 40.

Exonérations de cotisations sociales : **33 milliards d'euros**.

Fraude fiscale : **45 milliards d'euros**.

En comparaison, le fameux trou de la Sécu est en 2011 de **21,4 milliards d'euros**, rien qu'en récupérant les exonérations de cotisations, la caisse de la Sécu devient excédentaire !

La fortune des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an et atteint aujourd'hui **241 milliards d'euros !!!**

**Les caisses sont vides ?
Pas pour tout le monde...**

LE SALAIRE : UNE QUESTION DE JUSTICE SOCIALE

Le salaire n'est pas une récompense, c'est un dû. C'est la rémunération que l'employeur paie pour l'exécution d'un travail donné. Le salaire doit permettre de vivre dans la dignité, de se nourrir, de se vêtir, d'accéder à un logement décent, d'assurer l'éducation de ses enfants, de se distraire, de se cultiver, etc.

Si la réponse est toujours « **non** » pour les salaires, la spéculation exercée sur les marchés financiers va toujours bon train, les profits des banques s'affichent sans pudeur, les salaires indécents de PDG, leur retraite chapeau sont toujours à la une. Pour preuve, il y a quelques jours le Parisien annonçait une hausse de 24 % des salaires du CAC 40.

Salaire, emploi : des ressources pour nos retraites, pour notre protection sociale

Les ressources des caisses de retraite et de sécurité sociale sont alimentées par les cotisations sociales. Ces cotisations sont calculées sur les salaires versés aux salariés actifs qui, collectivement, forment le « *salaire socialisé* ».

Cette notion correspond à des prestations auxquelles ont droit les salariés et qui couvrent de façon collective et solidaire un certain nombre de risques inhérents aux aléas de l'existence. Ces prestations couvrent la maladie, l'indemnisation du chômage et les accidents du travail, la naissance d'enfants (*allocations familiales*), les retraites.

Moins d'emploi, une pression accrue sur les salaires impactent de fait le financement des caisses de solidarité. Moins de salaire, moins d'emploi, c'est aussi moins de Sécu et moins de retraite...



De même, toute diminution des « *cotisations sociales* » versées par l'employeur s'analyse donc comme une baisse du salaire socialisé et donc du salaire. Les salariés devront en payer les conséquences d'une manière ou d'une autre (*réduction des retraites, baisse des remboursements de Sécu, etc.*).

FONCTIONNAIRES : LE GOUVERNEMENT CONGÈLE LES SALAIRES POUR 2011 ET 2012

La CGT a réaffirmé devant les ministres Baroin et Tron, que l'augmentation du point d'indice était encore plus incontournable face à l'inflation galopante (+ 0,8 % pour le seul mois de mars). Elle a également revendiqué le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat accumulée qui depuis 2000 et qui représente près de 10 % du salaire !!!

0 euros pour les fonctionnaires : inacceptable !

Pour la CGT, "la mobilisation des personnels s'impose, dans l'unité la plus large, pour obtenir de réelles augmentations salariales par la revalorisation du point d'indice, pour redonner de l'amplitude aux carrières et reconstruire la grille indiciaire."

Contractuels : des miettes !

Avec 1,6 % d'augmentation prévue cette année, on est loin de ce qui nous manque sur notre fiche de paie. 1,6 %, cela ne représente même pas 20 euros de plus. Pour rappel un contractuel en I.2 avec 5 ans d'ancienneté ne touche même pas 1200 euros par mois. Comment s'en sortir dans ces conditions avec des loyers outrageusement élevés en Ile de France et des prix qui augmentent chaque jour un peu plus ? 300 euros de plus par mois, c'est ce qu'il nous faut !

Augmentation des prix sur un an		Bénéfices des entreprises	
Essence	+ 11%	Total	10 milliards d'euros
Diesel	+ 14%		
Gaz	+ 20%	GDF	5 Milliards d'euros
Electricité	+ 6,4%	EDF	1 milliard d'euros
Pain	+ 7%		
Produits frais	+ 2,9%	Groupe CARREFOUR	10 milliards d'euros
Café	+ 1,5%		

PRIME D'INTÉRESSEMENT : DES MIETTES POUR LES POSTIERS !

Exigeons des augmentations de salaire et le 13^{ème} mois !

L'intéressement n'est et ne sera jamais du salaire. C'est la raison pour laquelle la CGT n'a pas signé l'accord ! L'intéressement est une des nouvelles formes de rémunération que la Poste veut nous voir accepter, ce n'est ni bon pour les salaires, ni bon pour la Sécurité Sociale, les retraites et les différents caisses de solidarité.

Qu'est-ce que l'intéressement ?

L'intéressement est une forme de rémunération soumise aux résultats de l'entreprise. A la Poste, l'intéressement est le résultat des 11700 suppressions d'emplois. En diminuant sa masse salariale, La Poste dégage des bénéfices. Pour la CGT, c'est une forme de rémunération qu'il faut combattre, notre travail a une valeur qui ne doit pas être soumise aux résultats de l'entreprise, surtout



quand on travaille pour une entreprise qui a des missions de service public.

En versant une prime d'intéressement, la Poste donne ainsi une carotte aux agents dont les conditions de travail et de vie se dégradent pour leur faire avaler la pilule. De plus, l'intéressement est facultatif, rien n'oblige la Poste à verser cette prime.



Pire encore, les agents en maladie voient cet intéressement diminué ou supprimé (comme la prime d'équipe pour les facteurs). Autant dire que l'intéressement, c'est tout bénéf pour la Poste et que c'est pas grand chose pour les postiers.

Sur 550 millions de bénéfices, seulement 60 ont été reversés aux postiers !

L'argent existe ! Et c'est bien pourquoi, il nous faut d'autant plus exiger des augmentations de salaires et le 13^{ème} mois !

La Poste a réalisé 550 millions d'euros de bénéfices, sur ces 550 millions, elle en a reversé 60 aux postiers, ce sont les 245 bruts d'intéressement que nous venons de toucher. Depuis 2005, la Poste a fait 3,5 milliards de profits sur notre dos, il est temps qu'elle nous paye notre dû. Chaque année, ce sont plus de 2000 euros que la Poste nous vole. Depuis 6 ans, cela fait 12000 euros !

L'intéressement est basé sur les résultats de l'entreprise, qui peut les connaître et les anticiper ? Quel agent peut affirmer qu'il travaillera une année intégrale ? Qui trouve admissible que nos rémunérations soient fonction des emplois supprimés et des gains de productivité réalisés ? Qui préfère des primes variables au salaire (qui est pérenne et qui finance aussi notre protection sociale — santé et retraite) ?

Si l'entreprise, accompagnée par quelques Organisations Syndicales peu regardantes, met aujourd'hui en avant l'intéressement, c'est pour se dédouaner de toute mesure salariale et également pour ne pas s'engager sur l'avenir, sur notre avenir !

L'imposture de la prime de 1000 euros de Sarkozy

Cette annonce du gouvernement est encore une gesticulation pour essayer de contenir ce qui est d'ores et déjà une véritable bombe à retardement. Les conflits se multiplient sur les salaires et c'est bien légitime. Les plus riches s'enrichissent toujours plus alors que ceux qui bossent et se lèvent tôt doivent se serrer la ceinture. La France n'a jamais été aussi riche (voir tableau) mais les écarts entre les riches et les plus modestes n'ont jamais été aussi grands depuis 60 ans.

3 millions de salariés concernés sur 26 millions !

Cette prime ne concernerait au mieux que 20 % des salariés du privé. Mais bien sûr ce montant de 1000 euros est un plafond, d'ailleurs le gouvernement se garde bien d'en fixer le montant définitif. Bref, c'est le flou le plus complet et le but, comme avec le fameux « travailler plus pour gagner plus » est bien d'enfumer les salariés pendant que le capital se gave sur notre dos.

Pour une augmentation générale des salaires et la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires.

Cette prime est d'autant plus une arnaque qu'elle est conditionnée aux résultats et aux dividendes des entreprises. Cela revient pour ceux qui travaillent à se tirer une balle dans le pied car pour satisfaire les actionnaires et leurs dividendes, il faut diminuer la masse salariale (nos emplois) et augmenter la productivité (c'est à dire dégrader nos conditions de travail) afin d'augmenter les profits. Cette prime va donc accentuer la pression des actionnaires et des financiers sur les salariés. De plus, les exonérations de cotisations sociales qui y sont attachées vont pénaliser doublement les salariés : à la fois sur leur salaire mais aussi sur ce qu'on appelle le salaire différé c'est à dire la protection sociale : sécurité sociale, retraites...

Non, ce qu'il faut et ce dont ne veulent surtout pas entendre le patronat et le gouvernement, c'est bel et bien des augmentations de salaires pour satisfaire nos besoins et financer les retraites et la Sécu. Seulement, cela revient pour le capital à mettre la main à la poche et de cela Sarkozy, Parisot et le MEDEF ne veulent pas en entendre parler.

GAGNER SUR LES SALAIRES ET LE 13^{ÈME} MOIS, C'EST POSSIBLE !

Dans un contexte de fort développement des luttes locales, la Poste soucieuse de son image, vient de faire plusieurs annonces. Elles concernent notamment le recrutement, le logement social et les gardes d'enfants. La Poste, face à la mobilisation du personnel est obligée de prendre en compte la situation sociale critique des personnels dans les différents métiers et services car effectivement il y a urgence. Nous sommes encore loin du compte mais gagner est possible. Une brèche est ouverte et nous devons nous y engouffrer tous ensemble pour obtenir des augmentations de salaire et gagner le 13^{ème} mois à La Poste.



- ✓ La revalorisation du point d'indice et de toutes les grilles salariales sur la base d'un SMIC à 1600€ nets
- ✓ La garantie du doublement du salaire en 20 ans, hors inflation et promotion
- ✓ La revalorisation du complément poste à hauteur de 20% minimum de la rémunération et du complément bi-annuel
- ✓ Le 13^{ème} mois
- ✓ Le versement exceptionnel de 400€ immédiatement pour chaque personnel du Groupe La Poste
- ✓ Une refonte des grilles de salaires et des compléments sur le principe de l'égalité salariale agent fonctionnaire – agent de droit privé : à travail égal=salaire égal
- ✓ Le droit à une réelle promotion en quantité et en qualité, ce qui suppose un véritable pyramidage des niveaux de fonction
- ✓ Des mesures pour pallier aux inégalités salariales hommes/femmes existantes
- ✓ La prise en charge complète du coût du transport pour les trajets domicile/travail partout quel que soit le mode utilisé
- ✓ La réouverture des négociations sur la prime ultramarine

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale
des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex



Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Requalification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

